

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Révision nr : 2

Date : 6 / 2 / 2013

Remplace la fiche : 7 / 4 / 2010

ECOLCHOC MELON**770202**

F+ : Extrêmement inflammable

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : ECOLCHOC MELON.

Identification du produit : Aérosol.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécuritéIdentification de la société : ECOL'CHIM
2 Rue du Moulin
51140 Jonchery-sur-Vesle
Tél/fax : 03-26-50-01-91
mail : ecolchim@aol.fr**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

N° de téléphone en cas d'urgence : +33 (0) 1 45 42 59 59 (INRS)

SECTION 2. Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: F+; R12

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

: Non applicable.

2.2. Éléments d'étiquetageEtiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

• Symbole(s)

: Extrêmement inflammable.
Cette préparation est soumise à la réglementation Européenne sur l'étiquetage conformément à la Directive 1999/45/CE, ses adaptations et ses annexes.

• Phrase(s) R

: R12 : Extrêmement inflammable.

• Phrase(s) S

: S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23 : Ne pas respirer les aérosols.
S33 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conseils de sécurité

: Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Autres

: Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.
: Réservé à un usage professionnel.**ECOL'CHIM**2 Rue du Moulin 51140 Jonchery-sur-Vesle
Tél/fax : 03-26-50-01-91
mail : ecolchim@aol.fr**Centre Antipoison - Tél :**

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 2

Date : 6 / 2 / 2013

Remplace la fiche : 7 / 4 / 2010

ECOLCHOC MELON**770202****SECTION 2. Identification des dangers (suite)****2.3. Autres dangers**

Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
Ethanol	: 50 à 75 %	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	F: R11 Flam. Liq. 2 (H225)
Alcool Gras Ethoxylé	: < 1 %	68439-50-9	----	----	----	Xi; R41 N; R50 Not defined (GHS)
1,1,1,2-Tetrafluoroethane	: 30 à 40 %	811-97-2	212-377-0	----	01-2119459374-33	Not classified (DSD/DPD) Press. Gas (H280)
Carbon dioxyde	: < 5 %	124-38-9	204-696-9	----	----	Not classified (DSD/DPD) Press. Gas (H280)

SECTION 4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Premiers soins**

- **Inhalation** : Mettre la victime au repos. Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- **Contact avec la peau** : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes liés à l'utilisation**

- **Inhalation** : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation. L'inhalation de vapeurs peut causer des difficultés respiratoires.
- **Contact avec la peau** : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- **Ingestion** : Ingestion peu probable.
- **Contact avec les yeux** : Le contact avec les yeux est probablement irritant.
- Autres informations** : Dans tous les cas : Consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils aux médecins : traiter de façon symptomatique

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction**

- **Adéquats** : Dioxyde de carbone. Poudre. Pulvérisation d'eau. Mousse.
- **Contre-indiqué** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques particuliers** : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. Une température élevée peut libérer des gaz dangereux. : CO, CO2

ECOLCHOC MELON

770202

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité** : Extrêmement inflammable.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Incendies avoisinants** : Les projections d'aérosols enflammés éclatant sous une trop forte pression due à l'incendie sont à contrôler. Pour éviter les surpressions refroidir les aérosols avec de l'eau.
Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions générales** : Mesures à prendre dans le cas de percement ou d'écrasement d'aérosols provoquant des fuites de produits contenus dans les aérosols.
Aérer la zone.
Ecarter toute source d'ignition.
- Précautions individuelles** : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
Evacuer et restreindre l'accès.
Ne pas fumer.

6.2. Précautions pour l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures après fuite / épandage** : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. (sable, terre, vermiculite...)

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle : Voir section 8 pour plus de détails

Traitement des déchets : Voir section 13 pour plus de détails

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.
Toutes les précautions doivent être prises pour éviter un départ de feu lors de la perforation accidentelle par les fourches d'un chariot pendant la manipulation de palette d'aérosols. Ne pas percer, ne pas faire chuter, ne pas écraser les cartons et les aérosols.
Toutes précautions d'usage doivent être prises lors des chargements ou déchargements des véhicules afin d'éviter la chute des aérosols.

Ne pas pulvériser ni près, ni vers une flamme, un corps incandescent, un appareil électrique en fonctionnement - Ne pas fumer.

Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé.
- Manipulation** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

ECOLCHOC MELON

770202

SECTION 7. Manipulation et stockage (suite)

- Mesures techniques de protection** : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Utiliser des équipements électriques/mécaniques mis à la terre.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit, à sa pression et température d'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Recommandations applicables pour les entrepôts et réserves dans lesquels sont stockés des aérosols. Il est recommandé de débanaliser les aérosols dans le stock. La zone " aérosols " doit être délimitée soit à l'aide d'un grillage métallique à maille maxi de 5cm, formant une cage, soit à l'aide de murs, afin d'éviter les projections d'aérosols risquant d'enflammer le reste du stock. Ne pas fumer.

Afin de limiter les risques de chute, il convient de positionner les palettes le plus près possible du sol. Si les colis sont gerbés, il convient de s'assurer que ceux des couches inférieures ne s'écrasent pas (risque de fuites par compression).

Il est recommandé :

- de ventiler les locaux et de ne stocker aucun aérosol à proximité d'une source de chaleur, y compris les rayons solaires.
- d'utiliser la procédure de feu, en cas de travaux.

Conservé à une température ne dépassant pas 50 °C.
Conservé dans un endroit sec et bien ventilé.

- Stockage - à l'abri de** : Rayons directs du soleil.
Chaleur.
Flamme nue.
Étincelles.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

- Limites d'exposition professionnelle** : Ethanol : VLE - France [mg/m³] : 9500
Ethanol : VLE - France [ppm] : 5000
Ethanol : VME - France [mg/m³] : 1900
Ethanol : VME - France [ppm] : 1000
1,1,1,2-Tetrafluoroethane : VLT-TWA [mg/m³] : 4420
1,1,1,2-Tetrafluoroethane : VLT-TWA [ppm] : 1000
Carbon dioxyde : VME - France [mg/m³] : 9000
Carbon dioxyde : VME - France [ppm] : 5000
Carbon dioxyde : VLT-STEL [ppm] : 30000

8.2. Contrôles de l'exposition

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
 - **Protection de la peau** : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
 - **Protection des yeux** : Aucune protection oculaire spéciale n'est recommandée dans les conditions normales d'utilisation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 2

Date : 6 / 2 / 2013

Remplace la fiche : 7 / 4 / 2010

ECOLCHOC MELON**770202****SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)**

- Protection des mains : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****• Aspect**

- Etat physique : Liquide.
- Couleur : Incolore à légèrement jaune.

• Odeur

- Odeur : Melon

- Seuil olfactif : /

- pH : /

- Point de fusion / Point de congélation : /

- Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition : /

- Point d'éclair

- Point d'éclair [°C] : 13

- Taux d'évaporation : /

- Inflammabilité : /

- Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : /

- Pression de vapeur : /

- Densité de vapeur : /

- Densité relative :

- Densité : 0.80

- Solubilité

- Solubilité dans l'eau : Bonne.

- Coefficient de partage : n-octanol / eau : /

- Température d'auto-inflammabilité : /

- Température de décomposition : /

- Viscosité : /

- Propriétés explosives : /

- Propriétés comburantes : /

9.2. Autres informations

- Autres : Pression de l'aérosol à 20°C : 5.5 - 6 bars
COV : 900 g/L

ECOLCHOC MELON

770202

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

/

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales d'utilisations

10.4. Conditions à éviter**Conditions à éviter** : Chaleur. Etincelles. Flamme nue. Rayons directs du soleil.**10.5. Matières à éviter****Matières incompatibles** : Boîtier aérosols en métal, ne pas mettre en contact avec les oxydants, acides ou bases.
Oxydants forts.
Métaux alcalins.**10.6. Produits de décomposition dangereux****Produits de décomposition dangereux** : La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut causer des difficultés respiratoires.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Cutanée : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des irritations.
- Oculaire : Irritation modérée des yeux

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité**Information relative aux effets écologiques** : Eviter le rejet dans l'environnement.**12.2. Persistance - dégradabilité**

/

12.3. Potentiel de bio-accumulation

/

12.4. Mobilité dans le sol

/

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

/

12.6. Autres effets néfastes

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7

Révision nr : 2

Date : 6 / 2 / 2013

Remplace la fiche : 7 / 4 / 2010

ECOLCHOC MELON**770202****SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Elimination des déchets : Eviter le rejet dans l'environnement.
Evacuer les bombes aérosols usagées ou endommagées sur des sites de décharge autorisés. Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.

SECTION 14. Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Information générale : Les aérosols peuvent bénéficier d'exonération d'étiquetage transport et de déclaration sous le régime des quantités limitées.

Numéro ONU : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Shipping name : UN1950 AÉROSOLS, 2.1, 5F, (D)

Nom d'expédition des Nations unies : UN1950 AÉROSOLS, 2.1, 5F, (D)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquette(s) de danger



: 2.1 : gaz inflammable.

Transport terrestre

- ADR/RID : Group : F
Class : 2

- I.D. n° : --

Classe(s) de danger pour le transport : 2

Transport par mer

- IMO-IMDG : Classe 2

- IMDG-Pollution marine : Yes

- N° de fiche de sécurité : F-D S-U

Transport aérien

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 203
Packaging instructions passenger: 203

- Désignation officielle de transport : AEROSOLS

- IATA : 2

Groupe d'emballage IATA : F

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : F

Groupe d'emballage IMO : F

14.5. Danger pour l'environnement

/

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

/

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non concerné

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8

Révision nr : 2

Date : 6 / 2 / 2013

Remplace la fiche : 7 / 4 / 2010

ECOLCHOC MELON**770202****SECTION 15. Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

DIRECTIVES ET REGLEMENTS EU APPLICABLES :

Règlement (EU) n°453/2010 modifiant le règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances...tel que modifié.

Inflammabilité déterminée selon la Directive Générateur Aérosol 2008/47/CE du 8 Avril 2008

France : Surveillance médicale spéciale selon l'arrêté du 11 juillet 1977 en raison de la présence de dérivés fluorés.

Tableau n°84 des maladies professionnelles : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

/

SECTION 16. Autres informations

Texte des Phrases R du § 3 : R11 : Facilement inflammable.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Autres données : Imp. DL4
Révision - Voir : *

Date d'impression : 13 / 5 / 2013

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité, sont conformes au REGLEMENT (UE) N°453/2010 annexe 2 modifiant le règlement 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document